



Divorcer ou pas 10 ans après l'abandon de domicile

Par **anairam**, le **01/10/2014** à **18:05**

Bonjour,

je vous prie de m'aider dans la situation compliquée avec mon mari.

Il a abandonné le domicile il y a 10 ans et disparu. Je ne sais pas où il se trouve en ce moment.

Étant sans ressources suffisantes (RSA) pour prendre un détective privé et trouver mon mari je me demande quels risques je prends étant toujours mariée.

Y a-t-il des avantages??

Puisse-je demander la pension alimentaire? Comment la retrouver?

Suis-je redevable pour ces éventuelles dettes si elles existent?

Merci par avance pour votre aide.

Cordialement